

Direction des Affaires Culturelles

2021 DAC 550 Subvention (5.000 euros) à l'Association Française du Cinéma d'Animation (12e) au titre du soutien au cinéma d'animation.

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique culturelle municipale en faveur du cinéma, et en particulier en faveur du cinéma d'animation, je vous propose, par le présent projet, d'accorder une subvention à l'Association Française du Cinéma d'Animation (AFCA).

Les actions de l'AFCA visent à sensibiliser les publics, les médias et les professionnels au cinéma d'animation et à contribuer ainsi à la promotion des films et de leurs auteurs.

L'AFCA organise de manière annuelle la Fête du cinéma d'animation qui se déroule chaque mois d'octobre et a pour objectif de faire découvrir toute la diversité du cinéma d'animation et de privilégier la rencontre entre créateurs et publics. Chaque année l'association coordonne la Fête du cinéma d'animation qui a lieu simultanément dans une centaine de villes en France, mais aussi au sein de villes partenaires à l'étranger. Au total, ce sont près de 300 films qui sont programmés et plus d'une centaine d'intervenants qui les accompagnent. Paris participe activement à cette fête avec des dizaines de lieux associés, salles de cinéma mais aussi le Forum des Images, le Carreau du Temple, la Cinémathèque Française, la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) et le réseau des bibliothèques notamment. Les Cinémas Indépendants Parisiens (CIP) et Mon premier festival sont également partenaires de l'événement. Le temps fort de la fête aura lieu à Paris à l'occasion de la Journée mondiale du cinéma d'animation le 28 octobre, qui présentera un état des lieux du cinéma d'animation à travers des projections, ateliers et table ronde, ouvertes à tous. La journée s'achèvera par la remise du Prix Emile-Reynaud, du nom du pionnier de l'animation, récompensant un court-métrage diffusé au cours de l'évènement. A noter que l'année dernière, le prix Emile-Reynaud a récompensé le court métrage *Souvenir Souvenir* de Bastien Dubois, lauréat du Fonds Court Métrage de la Ville de Paris.

Compte tenu de l'intérêt que présente ce projet associatif pour le public parisien, je vous propose d'attribuer une subvention d'un montant total de 5.000 euros.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Maire de Paris

La

2021 DAC 550 Subvention (5.000 euros) à l'Association Française du Cinéma d'Animation (12e) au titre du soutien au cinéma d'animation .

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Française du Cinéma d'Animation (AFCA) ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'Association Française du Cinéma d'Animation, 18, Passage du Chantier 75012 Paris . 46743-2021_03816 .

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 5.000 euros sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.